

18 - Prestation animation globale Bains Douches - Convention Ville de Besançon / Caisse d'Allocations Familiales du Doubs

M. l'Adjoint GHEZALI, Rapporteur :

I - 2008 - 2012 Le projet d'animation locale

L'Espace Associatif et d'Animation des Bains Douches a ouvert ses portes en mars 2008.

Depuis cette date la structure a développé trois axes de travail : le soutien à la vie associative, la coordination des acteurs du territoire et la mise en place d'actions pédagogiques et d'animation du quartier.

Le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales s'est traduit par : la Prestation Animation locale, le Contrat Enfance Jeunesse autant d'interventions qui, en appui sur la dynamique de l'équipe, ont permis à la structure de prendre son envol. Ainsi, depuis quatre ans elle s'est positionnée dans le quartier, a noué des liens avec des partenaires traditionnels tels que les associations, et d'autres plus innovants comme les commerçants, les chambres consulaires pour acquérir progressivement les dimensions d'une fonction d'animation globale dans le quartier. Cette reconnaissance et appropriation par les habitants et les partenaires s'est construite en développant des dispositifs, des actions et des animations avec le souci permanent de la participation et de la coproduction, de la confiance et de la promotion individuelle et collective.

Outre la prise en compte des publics accompagnés par les différents services du Centre Communal d'Action Sociale intervenant sur le quartier qui ont pris un rôle de plus en plus actif dans la structure et le soutien aux associations partenaires, les Bains Douches se sont penchés sur les besoins des familles.

De nouveaux services ont été mis en place : accueil de loisirs, sorties familiales, accueil parents enfants, service minimum d'accueil... Ces offres permettent, notamment depuis l'arrivée d'un référent famille à mi temps, de mieux cerner les attentes et de construire de nouvelles réponses adaptées.

La programmation culturelle a également été un vecteur fort de lisibilité et a fidélisé un public de plus en plus nombreux, et généré des partenariats originaux et novateurs.

De même la ressource de la Cyberbase a permis de capter les personnes âgées du quartier avec des programmes d'appropriation des nouvelles technologies adaptées, et d'établir des liens intergénérationnels avec le Logement Foyer du Marulaz. Cette ressource a été également mobilisée pour développer des actions d'insertion, d'alphabétisation, de recherche d'emploi...

Autant d'initiatives et de créativité qui permettent de convenir qu'aujourd'hui les Bains Douches ont progressivement fait évoluer la dynamique d'animation locale vers un projet d'animation globale adapté aux réalités de Battant.

II - 2012 Le projet d'animation globale

Après une démarche diagnostic partagé avec les missions Evaluation Analyse des Besoins Sociaux et Contrat Urbain de Cohésion Sociale, la structure a élaboré dans le cadre de commissions thématiques un nouveau et ambitieux projet concerté avec l'ensemble de ses partenaires en appui sur l'expression des habitants.

Ainsi pour la période 2012/2015 le projet s'organise autour d'une fonction générale et d'actions thématiques :

A - Une triple fonction générale d'accueil, de médiation et de coordination

1. La fonction d'accueil

Les Bains Douches en tant qu'équipement de proximité resteront un lieu d'accueil et d'information ouvert à tous les publics. Cette structure diffusera des informations sur sa propre offre de service, mais également sur toute l'offre de service disponible sur le quartier, qu'elle soit portée par la ville ou par d'autres partenaires.

2. La fonction de médiation

Les Bains Douches auront un rôle important d'interface et de mise en relation entre les habitants et les équipements et services qui leur sont destinés. La structure aura vocation à accompagner dans la proximité les publics dans leurs accès aux différentes activités qu'elles proposent, et aux actions développées sur le quartier et au-delà du quartier, notamment en termes de culture, de sport, de loisirs...

La structure mettra également en lien et en synergie les acteurs du quartier et les services de la ville. Elle contribuera ainsi à relayer les différentes actions et les manifestations portées par la ville et ses partenaires, elle développera également une attention particulière auprès des publics les plus éloignés notamment en ce qui concerne l'accès aux droits et services. Dans cet esprit, elle s'attachera à soutenir et développer le réseau des bénévoles, écrivains publics, formateurs linguistiques, intervenants dans le domaine de l'emploi...

3. La fonction de coordination

Les Bains Douches s'appliqueront à favoriser l'émergence et l'accompagnement des initiatives des usagers et des habitants.

Ils auront un rôle essentiel pour encourager et appuyer le développement de la vie associative sur le quartier et la mobilisation des bénévoles dans la dynamique du quartier.

La structure sera en lien avec le Conseil Consultatif d'Habitants l'interlocuteur privilégié de la ville concernant l'expression des publics de Battant et participera de fait à une meilleure connaissance par la ville de «l'expertise d'usage» du quartier, et donc à la veille sociale et à l'Analyse des Besoins Sociaux.

B - Des actions plus ciblées répondant aux besoins des familles et des habitants

3 enjeux :

- La recherche permanente de mixité sociale, culturelle, générationnelle, de genre...
- La participation des habitants et des usagers
- La notion de coordination globale, de dynamique de réseaux,...

sous-tendront chacune des 4 orientations suivantes :

1. Prendre en compte et répondre aux besoins des familles

- Renforcer la fonction accueil et information des familles
- Structurer les actions d'animation parents enfants
- Développer l'accueil de loisirs 6/11 ans
- Développer le lien intergénérationnel
- Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs des ménages les plus précaires.

2. Maintenir et développer le lien social

- Lutter contre l'isolement
- Travailler sur le respect mutuel, l'acquisition de repères, l'amélioration du cadre de vie
- Intégrer la problématique de l'errance sociale
- Lutter contre les différentes formes de discriminations et intégrer la notion de mixité
- Contribuer à la tranquillité publique.

3. Lutter contre les différentes formes de précarités

- Prolonger l'action en matière d'insertion et d'emploi
- Développer le travail engagé sur les Actions Socio Linguistiques
- Prendre en compte les problématiques de précarité énergétique
- Valoriser la fonction d'écrivain public
- Lutter contre la fracture numérique.

4. Valoriser et favoriser la synergie des dynamiques du quartier Battant

- Mettre en valeur des ressources et des réseaux agissant sur le quartier
- Fédérer les dynamiques pour la mise en place de dispositifs, d'actions ou de manifestations,
- Soutenir et valoriser le tissu commercial.

Ces orientations ont été présentées et ont recueilli l'aval des partenaires dans le cadre du Comité d'Orientation qui s'est réuni le 31 janvier 2012, instance qui sera chargée du suivi et de l'évaluation du projet.

Il sera présenté au Conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville sollicitera le bénéfice de la prestation animation globale pour un montant de 57 000 € annuel.

En termes de ressources, il convient de préciser que le budget proposé prend en compte une partie du temps de travail des agents du CCAS et de la cyberbase engagés dans la dynamique du projet.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- valider le projet d'animation globale des Bains Douches
- autoriser M. le Maire à demander la prestation animation globale et coordination pour la structure à la Caisse d'Allocations Familiales au titre des années 2012/2015
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention afférente
- inscrire les sommes attendues de la CAF en recettes au chapitre 74.422/7478 CS 47004.

«**Mme Marie-Noëlle SCHOELLER** : Je ne vois pas de remarque. M. DUMONT ne prend pas part au vote. Pas de contre, pas d'abstention, c'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. DUMONT n'a pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 28 février 2012.